

# L'AUTORITÉ

"FAY CE QUE VEULX"

Tancrède MARSIL, Directeur

Montréal, 8 FEVRIER 1914

Gaëtan VALOIS, Administrateur

## Québec s'agite sur un volcan en éruption

### Chez l'éternelle aveugle

D'aveugle qu'elle était, la justice canadienne est devenue sourde, boîteuse, impuissante!

Samedi dernier, 31 janvier 1914, indigné des procédés inqualifiables employés par les détectives américains pour organiser un scandale politico-financier chez nous, en face de ces désastres et horribles conséquences, je me présentais à 10 1/2 hrs de l'avant-midi chez le magistrat Husmer Lanctôt.

J'exposai mes griefs au représentant de la Justice, je donnai des preuves de mes avancées et quelques instants après, j'obtins l'émission d'un mandat d'arrestation contre Bildinger alias Hyland, Maloney alias Sampson et H. Rendall, tous trois mouchards à gages de l'agence Burns de New-York, que j'accusais de conspiration dans le but de corrompre certains membres de notre législature provinciale et d'avoir employé maints moyens illégaux et criminels, même le faux et la diffamation de caractère pour obtenir le but convoité par eux qui les payaient.

Comme preuve, j'apportai une copie du fameux bill 158 — The Montreal Fair Association — portant à sa face même les faux noms des sires Hyland et Sampson, etc., etc.

J'assérenai ma plainte, le magistrat l'accepta, signa devant moi le mandat d'arrestation, compléta les formalités d'usage, et le Grand Connétable St-Mars reçut l'ordre de se préparer à l'exécuter.

Je remerciai M. Husmer Lanctôt, le remerciai vivement de sa bonne grâce, et partis.

Je me dirigeais d'un pas alerte vers la rue St-Jacques quand chemin faisant, je croisi le Magistrat Ullric Lafontaine qui, la veille au soir, vendredi 30 janvier, à 10 heures, chez lui, 426 rue Muekay, m'avait refusé d'émettre le même mandat, sous l'heureux prétexte qu'il n'était pas de "service" et que MM. Husmer Lanctôt et Leet seuls, pourraient et devaient le faire, s'ils le jugeaient "à propos".

Son pas accéléré, la façon dont il sembla ne pas vouloir me reconnaître m'intriguèrent au point que je rebroussai chemin.

C'est que j'eus raison!...

Grâce à ce Magistrat qui n'était pas de service, dame Justice ouvrait un oeil au cours d'un petit conciliabule convoqué par lui — Ullric Lafontaine — et auquel assistaient MM. les Magistrats Lanctôt et Leet.

Ce bon M. Lafontaine, qui n'était pas de service, donna une conférence gratuite à ses collègues sur les "conséquences politico-judiciaires d'un procès" et mon mandat partait pour... le panier quand, profitant du départ de l'obscure conférence, je tombai comme une bombe dans le cabinet de travail de M. Husmer Lanctôt.

Si jamais M. Lanctôt rapporte à M. Ullric Lafontaine, quand il sera de service et non "conférencier", ce que je pense de lui, il est probable que je partirai pour Bordeaux...

Je plaide si bien que M. Lanctôt, malgré le petit cours de droit politico-judiciaire qu'il venait de recevoir de la part d'un magistrat hors de service, me donna raison, et j'allai porter moi-même au Grand Connétable St-Mars, chez lui, 915 rue St-Denis, le précieux mandat d'arrestation.

Enfin! J'allais donc savoir avec le public, le seul intéressé puisqu'il s'agit de l'honneur de ses représentants, le fonds, le tréfonds de tout ce scandale, puisque ces arrestations nécessitent les témoignages en cour, sous serment, de MM. McGillobin, Sir Hugh Graham, Beck, Casgrain, MacNab, Turgeon, Champagne, Péroudeau, etc., etc.

En deux mots, c'était une enquête royale sous une autre forme — la seule vraie!

**Les coups de poings ne règlent rien, il faut justice pour tous--Accusateurs et accusés--Pourquoi les \$50,000.00--Que veut M. Beck--Le rôle de MM. Nichol et MacNab.- La situation judiciaire**

### Qu'attend Sir Thomas Shaughnessy?

UNE REPONSE S'IMPOSE

Dans notre numéro du 25 janvier dernier, au lendemain du fameux scandale de Québec, un de nos amis, sous les initiales de C. D., demandait à Sir Thomas Shaughnessy de déclarer au public, si oui ou non, les mouchards de l'agence Burns avaient opéré leur jonction, à l'hôtel Frontenne de Québec, avec ou sans l'autorisation des autorités du Pacifique.

Il est inadmissible de croire que le gérant local, qui dirige l'hôtel Frontenne à Québec, ait pris à son compte une responsabilité de faire moucharder les clients de l'hôtel du C. P. R.

Cependant il est devenu de notoriété publique, à moins que Sir Thomas Shaughnessy lui-même ne s'explique, que l'hôtel Frontenne n'est pas un endroit sûr pour ses clients. On ne fera croire à personne que les détectives de l'agence Burns ont pu y installer des détectaphones et y faire mouvoir tout un bataillon de mouchards sans en attirer l'attention du gérant local ou de ses employés.

Il est à constater également qu'aucune dérogation, aucune enquête, aucune protestation n'ont été faites de la part du Pacifique à ce sujet.

Est-ce à croire que cette scandaleuse machination aurait été organisée au Frontenne de connivence avec les autorités du Pacifique?

Nous ne pouvons le croire!

Nous ne pouvons le croire!

Nous ne voulons pas le croire!

Et pourtant ces mouchards y sont encore reus!!!

Pour faire cesser toutes les rumeurs, et pour donner au public l'explication à laquelle il a droit, nous sommions Sir Thomas Shaughnessy de s'expliquer clairement et franchement au nom des nombreux clients qui honorent la compagnie du Pacifique de sa confiance, et patronisent ses hôtels.

Car si le Pacifique s'est prêt à cette scandaleuse affaire, et a mis à la disposition des mouchards de l'agence Burns son hôtel Frontenne à Québec, qui l'empêchera demain de répéter le même procédé au Viger de Montréal, ou dans quelque autre de ses hôtels?

Le public veut une réponse, une réponse catégorique.

Nous l'attendons.

### COMMISSION ROYALE

public toujours, il accusé nos hommes publics, les uns après les autres, doucement, en fixant des délais à ses dénonciations, en espaçant la publicité des noms?

#### JUSTICE POUR TOUS

Il faut que justice complète soit faite: il faut que chacun des auteurs ou des auteurs de ce sombre mélodrame politico-financier s'explique pour sa part.

Les trois "nommés" dès le début ont démissionné. Il ne leur restait à ce point le respect dû au mandat sacré dont ils sont les dépositaires, les hommes publics doivent en être sévèrement punis: *Dura lex, sed lex!*

Il est contraire à la saine raison de se laisser amollir par telle ou telle raison de relations, d'amitié ou de camaraderie politique.

Nous ne devons pas répéter le "Vœu chétif" des Romains, ce n'est pas chrétien, mais il ne faut pas pécher par excès contraire.

C'est malheureux pour les victimes, pour leurs parents et amis; c'est malheureux pour notre province, pour notre race. S'ils n'en sont que plus coupables. S'ils avaient envisagé un instant les résultats, ils n'auraient pas accepté cet argent c'est certain, mais...

#### LES ACCUSATEURS.

Si je demande justice pour les accusés, je réclame également qu'on arrache le masque hypocrite que portent les accusateurs.

Je demande que le dénommé Beck dise nettement le but poursuivi dans la machination de cette sale affaire.

L'intérêt public? Allons donc! Il faut nous conter une autre histoire!

A qui fera-t-on croire que M. Beck, employé de M. Lorne McGillobin, s'est constitué le dénonciateur des membres de notre législature dans l'unique but de satisfaire les exigences de son âme timorée, mais toute pleine d'amour pour nous, le public?

Comment croire que le dénommé Beck organise pour le *Herald*, au compte de M. McGillobin, une machination qui offrira au *Mail* moyen-nement emploi et salaire dument payés? Comment croire que dans l'intérêt

de payer à Lorne McGillobin environ \$100,000.00 de plus que ce dernier n'avait payé pour ce quotidien.

L'intérêt public qui a vu Lorne McGillobin? Il est encore, le pauvre, à chercher ce qu'intérêt public peut bien vouloir dire.

Non. Il ne faut pas nous la faire: les *schémers* de tout poil se ressemblent. Ecoutez-les. Ils meurent d'envie pour le peuple mais ils exploitent son ignorance et sa crédulité.

Non! McGillobin n'est pas homme à *cracher* \$50,000 pour des prunes.

De reste, après avoir effronché Sir Hugh, vendu son *Herald*, il ne restait pas moins maître d'agir avec ses microphones, avec les Beck, Burns et compagnie.

Comment Beck aurait-il pu s'en aller au *Mail* sans sa permission et lancer la bombe?

Il y a du McGillobin là-dessous. Pourquoi n'a-t-il agi. Il faut le savoir!...

Pourquoi ne l'a-t-on pas assigné à l'enquête?...

#### LE RÔLE DES BURNS

Est-il permis à des détectives — étrangers surtout et appartenant à une agence privée — de se servir de tous les moyens, imaginables ou autres, dans le but de faire une enquête, de constituer un dossier contre une ou plusieurs personnes?

Leur est-il permis de violer toutes les lois d'un pays, lois civiles ou criminelles, de forger des documents publics, de se constituer tentateurs et corrupteurs?

Ont-ils le droit de s'attendre à l'impunité, à la clemence des tribunaux dans les pays où ils opèrent?

Voilà une question intéressante!

Dans le but de solutionner ce problème, le directeur de l'*Autorité* a demandé l'émission de mandats d'arrestation contre Bildinger alias Hyland et Maloney alias Sampson. Il a peut-être aussi demandé un mandat contre le dénommé Randall.

La justice s'est dérobée, sous le faux prétexte qu'une immunité avait été accordée par la Législature.

M. Tancrède Marsil a fait appel à la Justice fédérale, aux juges de la Cour Supérieure.

Ces messieurs ont répondu qu'ils n'avaient pas juridiction.

Et allez donc!

LA SITUATION

Donc, tous nos corps publics sont à la merci du premier aventurier venu, du premier coup de main que l'on voudra monter contre l'honneur de nos corps publics.

### Le restant des écus

Pourquoi pas Mgr. Bruchési ou Mgr. Bégin

Quant à faire du jaunisme

Dans le brouhaha qui s'est passé à Québec la semaine dernière M. Beck (un blanc-bee, s. v. p.) a raconté qu'il avait entendu dire qu'un tel aurait dit qu'un autre avait rapporté, qu'encore un autre avait dit, que M. un Tel et un Tel avaient prononcé le nom de M. un Tel et de M. un Autre.

Évidemment quelqu'un perd la tête à Québec. On ne devrait tolérer que les accusations spécifiques, que les accusations positives et obliges les accusateurs à les prouver.

La plus grande preuve qu'il y a dans cette affaire un immense bluff ou pour le moins une manoeuvre poli-

tique quelconque, c'est que M. Mousseau aurait prononcé jusqu'au nom de l'honorable Dr Lanctôt. Or ce brave et honnête citoyen que la maladie terrasse depuis plus d'un an n'est apparu à Québec que l'espace d'une dizaine de minutes quelques jours avant Noël. Quelques années dont un de nos directeurs ont été obligés de transporter dans leurs bras le vénérable vieillard jusque dans le train qui le reconduisit à Montréal. Puis, il n'est plus reparu.

Et on essaie de salir pareille personne.

On chuchote, on insinue.

Mais Sir Lomer, mettez donc la bache dedans! Comme on dit en Canayon. Il y a une limite à tout.

Si on n'abat pas le tonner de certains faiseurs, si on ne met pas une limite à l'insinuation, pour quoi ne dirait-on pas un de ces matras que nos dignes archevêques de Montréal et de Québec ont été de connivence avec MM. les députés et les conseillers législatifs; que Mgr Bruchési et Mgr Bégin ont été vus eux aussi, par M. Alf. Labelle; qu'ils ont été approchés afin de ne pas lancer de mandements contre ce bill terrible qui, tel qu'amendé ne compte pourtant pas, c'est l'avis de tout homme de loi qui connaît son affaire, plus de privilèges, qu'il n'en a été accordé dans des centaines et des centaines de chartes obtenues par lettres patentes dans cette province ou ailleurs.

Encore un trait où ça sent la jaunisme.

L'hon. M. Lemieux se trouve-t-il par hasard sur le parquet de la Chambre, M. Carpenter qui s'y trouve en même temps demande à être présenté à M. Mousseau.

En homme poli et bien élevé, M. Lemieux présente M. Carpenter (à sa demande) à M. Mousseau.

Et puis après?... Et puis après?... Quel crime y a-t-il là-dedans?

Non, il faut au journal le *Mail* un peu plus de bile.

Il lui faut du jaune et encore du jaune.

Alors on publie en sous-titre "L'hon. M. Lemieux entre en scène". Toujours pour faire de l'insinuation, toujours pour injecter le venin, le poison.

Tout ça finira par faire révolter les honnêtes gens. Que l'on y prenne garde.

Mais la meilleure de toutes dans cette affaire, et où la clique moucharde se fait pincer dans les grands prix, c'est quand elle chuchote le nom du docteur Lanctôt.

La nous n'en revenons plus.

Halte là, messieurs les mouchards, insinuez, dans le moment, chuchotez, murmurez même le nom du vieux patriote et de l'honnête homme qu'est le vieux docteur Lanctôt, c'est de l'infamie, c'est de la dernière lâcheté!...

C'est le restant des écus, comme disait ma grand-mère.

## L'hon. JOLI ROLÉ... DANS QUEL INTERET ?

### Rodolphe Lemieux

L'hon. Rodolphe Lemieux a, cette semaine à Ottawa, revendiqué les droits de la langue française. Il a demandé au ministre des Douanes de faire imprimer dans les deux langues tous les formulaires à l'usage du commerce que distribue au utilise son département.

Bref, M. Lemieux se constitue le champion de nos droits à Ottawa quant au français. Bravo!

Que n'a-t-il agi toujours ainsi. Il fut un temps, en 1905 notamment, où il déclarait sur le parquet de la Chambre des Communes que les Juifs, les Polonais, les Russes, avaient les mêmes droits et les mêmes prérogatives quant à l'usage de leur langue. Hélas!

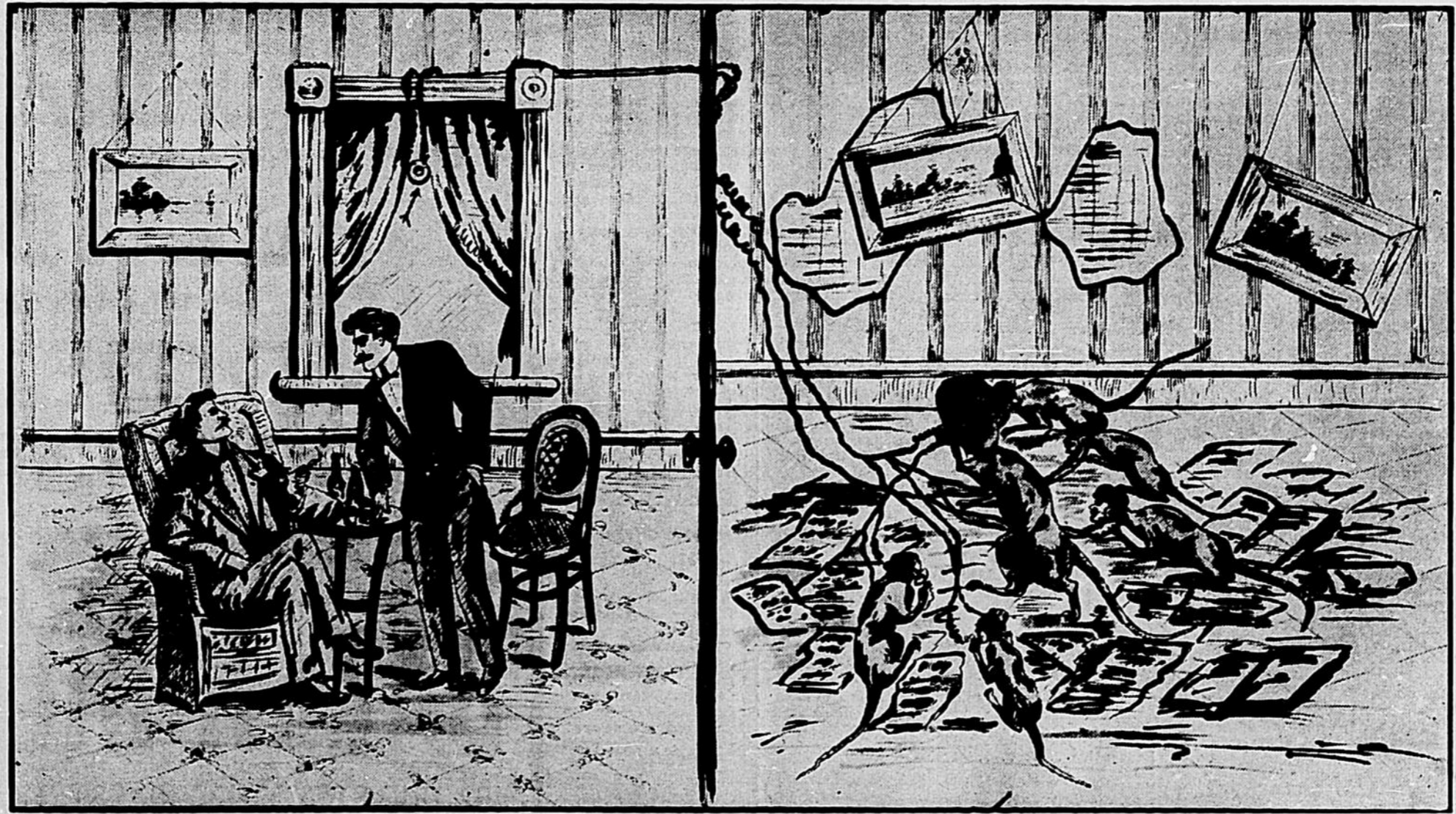
Aujourd'hui, M. Lemieux, regaillardit par l'air pur et vif de la saine opposition, se réveille, ouvre les yeux à la lumière et comprend qu'il lui faut réparer certaines erreurs passées.

Mieux vaut tard que jamais!

Avec le talent que possède cet homme, combien notre race aurait à y gagner si seulement il voulait ne travailler que pour elle, sans se préoccuper des exigences si aléatoires de l'esprit de parti.

Maintenant que la "marine" est à l'eau, il y aurait toute une oeuvre à accomplir: rendre aux nôtres de l'Ouest, les droits qu'on leur a enlevés pour répandre à ces prétendues exigences de parti.

M. Lemieux vient de faire un bon mouvement. Est-ce fini? Nous espérons que non: il a encore beaucoup à se faire pardonner à ce propos.



LES RATS ! Les r r r r rats ! ! !

Pinacle BEAUDET

Chez l'éternelle aveugle

Prendre un avocat libéral, les mauvaises langues auraient dit que c'était un coup monté par Sir Lomer... Un avocat libéral aurait compris M. Bourassa vis-à-vis des imbéciles qui sont encore légion.

Le matériel donc seul à la rédaction de ma requête. Elle me paraissait remplir toutes les exigences voulues du bon sens et de la logique quand lundi après-midi, je la présentai à l'hon. Juge Beaudin, dans sa chambre, au Palais de Justice.

M. Beaudin la parcourut, fit la moue, me toisa des pieds à la tête — et vice versa — puis me dit: Votre requête n'est pas faite dans la forme usitée... Je ne puis vous accorder comme ça, sans un avis de vingt-quatre heures au moins par le Magistrat, ce pourquoi vous faites application...

J'insistai, mais j'insistai à tel point pour obtenir cette fameuse requête sous le plus bref délai que M. Beaudin me dit que seul le Juge en Chef, l'hon. M. Davidson pouvait régler le cas.

Après discussion, il est dans sa chambre... M. Beaudin acquiesça à ma demande et nous voilà chez le Juge en Chef Davidson qui, très courtois, consentit à nous recevoir.

M. Beaudin lui fit part de ma démarche — j'en mets l'importance d'une telle procédure politico-judiciaire et nota la forme originale, nouvelle de ma requête.

Nouvelle moue sur la figure du Juge en Chef quand je lui appris que je l'ai rédigée seul.

"Elle n'est pas formulée dans les termes ordinaires, me dit l'hon. Juge Davidson, puis le Procureur-Général a accordé l'immunité aux défectives que vous voulez atteindre."

De retour qu'il ce pouvait être illégal, que l'hon. M. Taschehen l'a lui-même déclaré dans une entrevue la veille; qu'aucun pouvoir provincial ne peut entraver la marche de la Justice dans notre pays; je me réclame de mon droit de citoyen britannique, etc., etc.

M. Beaudin fixa les délais au lendemain, mardi 3 février à 10½ heures. Je remercie, prends congé et file à la bibliothèque du Barreau, obtiens un formulaire de Dorais et Dorais refais à la plume ma requête selon la formule consacrée, retourne chez le Juge Beaudin qui m'accorde ma requête, sommant le Magistrat Husmer Lanctôt à comparaître le lendemain, à 10½ heures, devant le Juge en chef à la Cour de Pratique, pour donner et motiver les raisons de son refus.

Il est 5½ heures p.m. Je m'empresse de payer les timbres nécessaires à cette procédure, je fais faire à la machine deux copies, et un huissier se charge de signifier la requête au domicile de M. Lanctôt, 309 Avenue des Pins, côté ouest.

Le lendemain matin, à 10 heures, je suis au Palais. On m'annonce enfin que l'hon. Juge Charbonneau, que M. Beaudin remplaçait la veille, m'attend à sa chambre avec le Magistrat Husmer Lanctôt accompagné de son avocat M. J. C. Walsh, substitut du Procureur-Général.

La porte se referme sur nous et au nez des journalistes, qui se demandent pourquoi tant de mystère, Après discussion, le Juge Charbonneau me propose à la demande de M. Walsh, de suspendre son jugement jusqu'au lendemain, même heure, MERCREDI...!

Pendant ce temps, les journaux inventent un tas d'histoires, préviennent les détectives américains, etc., etc.

M. Beck me demande de faire arrêter CINQ membres de la Législature, dont DEUX en dehors, des trois victimes démissionnaires. Quels sont ces DEUX AUTRES membres?... Le saura-t-on jamais?

Les esprits s'échauffent. La curiosité du public est piquée au vif. Des canéens, des mots méchants courent sur le compte de celui-ci, de celui-là... Les bureaux étiquent des repréhensibles... Les conservateurs, tout joyeux du scandale de Québec, se fâchent à la seule pensée que ces arrestations vont compromettre les accusateurs ainsi que les auteurs de cette manichation!

Quelques snobs, qui ne comprennent goutte en toute chose, mais qui se piquent d'intelligence, m'attribuent des motifs divers me condamnant, me louangent, ou me blâment, suivant l'état de leur estomac, de leur couleur politique ou de la fermentation alcoolique qui les fatigue.

Mercrèdi matin, 10½ heures a.m., dans sa chambre, devant M. Lanctôt, M. J. C. Walsh et moi, l'hon. Juge Charbonneau déclare qu'il n'a pas juridiction, en face du pouvoir observationnaire du Magistrat auquel je me suis adressé et qu'il renvoie ma requête par bref de mandamus, ajoutant que je ne puis faire arrêter les corruptibles sans user du même procédé envers les corruptus!...

Je veux passer un mot, mais M. Charbonneau me lance un de ces regards significatifs de l'autorité absolue... FELICITE M. Lanctôt d'avoir REFUSE d'émettre le mandat et ajoute, que la Justice n'est pas un instrument de vengeance!!!...

Qu'entend-il par ces paroles?... Je l'ignore encore!... mais les juges ont des raisons que la raison ne comprend pas toujours!...

Comme il n'y a pas d'appel possible et que le Magistrat Lanctôt reçoit des félicitations du Juge Charbonneau, oh! alors, il n'y a qu'à tirer l'échelle et à salber bien bas...!

Il aurait été si intéressant de faire connaître au grand public le fonds, le tréfonds de cette malheureuse affaire. Si nous connaissions le rôle joué jusqu'ici par les victimes du traquenard, victimes dont la liste s'allonge chaque jour davantage, nous ne connaissions peu ou rien des accusateurs, des auteurs de tout ce gâchis, le but poursuivi, les moyens employés, tous les moyens; comme nous ignorons certains dessous politiques fort curieux.

Il serait intéressant de savoir si les détectives privés d'un pays étranger ont le droit, sans être assermentés dans le pays où ils viennent opérer, d'agir à leur guise de commettre des faux, de violer toutes les lois, de choisir leurs victimes de la discrétion de la façon dont ils le veulent, et cela avec l'assurance de l'impunité, en faisant jouer un simple ressort politique!

Pour obéir à M. Lorne McGillibon, dont le rôle dans cette affaire est encore noyé d'ombre, tout autant que le but poursuivi jusqu'ici, des détectives américains viennent échever nos semer le désespoir et la honte.

Ils s'en vantent, joyeux et cyniques... Et nous ne pouvons rien contre eux! Non contents de discréditer notre législature provinciale — la seule française de toute l'Amérique du Nord — ils s'attachent aux autres, ignorant, par en fait exprimés les autres, pour rendre plus attristes pour nous leurs tristes exploits!... Et nous ne pouvons rien contre eux!...

Après avoir détruit le prestige de quelques-uns de nos hommes publics canadiens-français les avoir donnés en pâture à nos adversaires héréditaires, ils annoncent en riant qu'ils vont se rabattre sur notre maire, nos contrôleurs, nos échevins; ils ont même commencé leur travail de destruction chez nos ouvriers!... Et nous ne pouvons rien contre eux!...

Biddinger alias Hyland pour amoindrir la conscience de l'une de ses victimes, ne craint pas de mettre en cause le Président des Etats-Unis, et de ternir la réputation du premier citoyen de son pays... Et nous ne pouvons rien contre lui!...

Maloney alias Sampson forge une signature sur un document public, se constitue tentateur, conspirer dans le but de corrompre nos représentants, au mépris de toutes les lois existantes!... Et nous ne pouvons rien contre lui!...

Qui donc ose dire que nous avons subit justice au Canada? A quoi sommes-nous bons, si ce n'est à subir l'injure du premier venu?... Quelle déchéance!!!!...

Et je songe à mes illusions de jeunesse qui chaque jour tombent, tombent, tombent une à une sans retour... à ces heures d'enthousiasme où je voyais la Justice, armée de son glaive nu, rendre à chacun son dû, et venir ainsi au secours du mérité, du faible de l'opprimé...!

Il n'y a pas de longtemps, hier presque, je croyais que le pauvre, illettré pouvait comme ça, tout seul, sans avoir à passer sous les fourches caudines du Barreau, demander protection à l'Autorté légalement constituée; qu'il était reçu avec empressement, sollicitude même, écouté, compris. Il n'en est rien, rien, rien...

Loïn de moi l'idée de vouloir dépeindre la valeur personnelle des membres qui composent notre Magistrature.

Née des hasards de la politique et lui devant son existence, elle ne fait rien pour améliorer notre système judiciaire qui est pitoyable!

Chaque année, pour répondre à des besoins particuliers, d'ordre privé, notre code est lacé, taillé, défiguré dans ses grandes lignes. C'est un galimatias qui favorise l'exploitation en matière criminelle surtout....

Et après cela, si vous croyez qu'il est facile de la garantir de sa coécité, de sa surdité, notre Justice; de la désincruster, de lui faire comprendre que l'enquête de Québec est une sinistre farce, allez-y voir vous-même...!

Pour moi, je ne suis plus de service!...

Tancrède MARSIL

Henri CLOU

Un bill qui n'est plus qu'un chaos

(Spécial à l'Autorité)

Québec, 7. — Bien que le bill de la Montreal Water & Power Company ait été adopté par le comité des bills privés de la Législature cela ne veut pas dire qu'il ait franchi toutes les étapes, loin de là!

Une opposition formidable s'organise déjà parmi les députés de la Chambre basse afin de conserver à Montréal son autonomie en ne lui imposant pas l'obligation de payer \$2,000,000 le vieux fer de la compagnie.

Les porteurs de déchéances de celle-ci, déchéances qui leur furent octroyées dans des circonstances assez mystérieuses, font des efforts inouïs afin d'amener l'expropriation; mais on ne croit pas que Sir Lomer Gouin, pour leurs beaux yeux, consente à braver la population montréalaise.

Fait curieux les choses ont tellement été embrouillées, par des amendements et des sous-amendements au comité des bills privés, que personne ne sait où l'on en est, quels privilèges de Montréal ont été sauvegardés et quels autres lui ont été enlevés. A nos législateurs d'éclaircir ce tembronnement!

LA BOITE DE PANDORE

Le "Canada" a découvert que Léo-nard de Vinci en remontait à tous les médecins de son temps, en fait d'anatomie.

Si l'on en croit le quotidien, le peintre de la Joconde, avait tout de même un curieux "violon d'Ingres".

M. Fernand Rinfret devrait nous dire si c'est du sang artériel ou du sang veineux qui a rougi le front de ses lectrices, mercredi.

Les "notes d'art" du confrère ont sûrement quelque chose de trop railé.

En effet, voyez la "Patrie" en est à se demander si la terre tourne toujours.

20

Quebec s'agite sur un volcan en éruption

(suite de la page 1)

On pourra venir de partout, à la demande de Lorne ou de Jack, tenter, corrompre qui l'on voudra, au mépris de toutes les lois. Il suffira qu'un ressort politique joue pour protéger ces actes de banditisme.

Dame Justice est heureuse d'être aveugle; ça lui épargne de voir avec quel sang-neige on administre ses prérogatives chez nous.

C'est triste. C'est pénible.

LE COTE POLITIQUE

Quiconque osera prétendre que le coin monté à Québec n'est pas devenu une manichation politique, de beaux contre-rangs, fera rire de sa naïveté, maintenant que certains noms sont divulgués, tant chez les promoteurs conservateurs que chez les "nominés" libéraux.

Il est évident que l'on en veut au clan Gouin et que des ordres ont été donnés et exécutés en ce sens.

Les affinités McGillibon-Rogers sont connues. Joli rétablissement!

EST-CE FINI?

Non. On nous assure que tout sera mis en oeuvre pour sortir de ce dégoûtant chaos, la vérité vraie.

UNE COMMISSION ROYALE

Le seul moyen d'en sortir honnêtement serait d'instituer une Commission royale, investie de prérogatives très étendues.

Actuellement, les témoins assignés refusent de répondre quand ça leur plaît, quand ce n'est pas le président du comité, qui, prévenant, les autorise à ne pas parler ou encore fait lui-même les objections qui fermeront la bouche du témoin venu pour témoigner.

M. Jean Prévost a dit: "Us conduisent cette enquête comme des grendins"...

Il n'a peut-être pas tort!

FLAMBEAU

Le Conseil municipal continue de garder l'attitude la plus crâne devant les menaces du "Mail" et de la clique des Burns. On ne croit pas un mot, à l'Hôtel-de-ville, des avancées de M. Biddinger, le pseudo-Hyland, qui s'est targué à Québec d'avoir fait installer par ses agents des détectives dans le palais municipal.

Comment la compagnie Martin, au reste, aurait-elle pu corrompre des échevins, puisque de tous ses "schemes" aucun ne reçut une attention sérieuse des autorités municipales?

Cette compagnie de sbires n'a obtenu elle-même aucun contrat de pavage, et sa fameuse proposition d'économiser à Montréal \$100,000 par année dans le nettoyage et l'arrosage des rues est morte de sa belle mort au bureau d'ingénieur en chef, M. Janin, qui ne fut pas le moins du monde ébloui par cette offre philanthropique.

Les échevins demandent si on les prend pour des imbéciles, lorsqu'on suppose qu'ils auraient ainsi accepté de l'argent du premier quidam qui, les rencontrant dans la rue, leur aurait dit: "Vous êtes échevins? Tenez, voici \$100 pour vos cigares..."

Bonne, nous faisons seulement les déclarations de M. Biddinger et Maloney pour du simple bluff, — soit une anecdote.

Deux problèmes chez Concordia

Maints problèmes ardues se présentent aux administrateurs de l'Hôtel-de-ville en attendant les prochaines élections.

Depuis des jours et des jours que les commissaires promettent de rendre publique la liste des pavages, ils n'en ont encore rien fait, et voici pourquoi:

Ils ont fait préparer pour 1914 un programme de travaux publics comportant une dépense de 5 millions, sur ce total les pavages entraîneront pour 1 million et demi.

Mais voilà le hic. Les pavages, cette année, au lieu d'être payés par les propriétaires, le seront à même les fonds d'emprunt, si l'amendement adopté à Québec est sanctionné par le lieutenant-gouverneur.

Or, les commissaires, qui tiennent, eux, pour des pavages payés par les propriétaires, attendent la sanction de sir François Langelier, espérant toujours, entre temps, une circonstance quelconque fera tomber l'amendement à Québec. Comptent-ils sur la chute du gouvernement Gouin?

En tout cas, les commissaires, si les pavages doivent être pris sur le fond d'emprunt, manifestent l'intention de réduire considérablement leur programme, histoire d'embêter le Conseil.

Autre problème: Les propriétaires montréalais seront sans doute surpris d'apprendre qu'il leur en coûtera de \$150 à \$500 pour le charbonnement des appareils électriques dans leurs demeures, le long des rues où l'on enfonce les fils. Autrefois, les mais, ils entrèrent par les toits.

Mais quelque soit le compte, le propriétaire le passera au locataire, voilà tout!

M. J.-E. BROCHU

Nous apprenons que M. J. E. Brochu, de l'Industrial Trust Company, est retenu chez lui par une indisposition. Nos meilleurs vœux pour son rétablissement.

Etrange réponse à pertinente question

Encore M. Pérodeau

L'hon. M. Maxime Pérodeau, au lieu de donner raison à Montréal sur les expropriations, lui impose une surcharge de \$100,000.

En dépit de multiples avis donnés par "L'Autorité" à certains membres du Conseil Législatif, et particulièrement sous la signature du directeur de ce journal, M. Tancrède Marsil, à M. Maxime Pérodeau, ces messieurs continuent d'adopter des mesures propres à soulever Montréal.

Pourquoi n'avoir pas ramené devant la Chambre Haute le bill de Montréal et n'y avoir pas réinstallé cette clause qui permet à la métropole de s'embellir en suivant le système adopté par Haussmann à Paris, c'est-à-dire d'acheter plus de terrains qu'il ne lui en faut pour une expropriation, quitte à rentrer dans ses fonds par la rente du résidu?

L'honorable M. Maxime Pérodeau, leader du gouvernement au Conseil législatif, profita de ce que l'on croyait être les dernières minutes de la session, un milieu de janvier, pour proposer et obtenir, au moyen de fallacieuses raisons, de ses collègues pris par surprise, le radiation de la clause.

Mais le bill n'a pas encore reçu la sanction du lieutenant-gouverneur, et nos législateurs ont le temps de le ramener devant le Conseil pour y réintégrer un droit justement acquis par la métropole. Que ne l'ose-t-on pas? Est-ce parce que M. Pérodeau possède une ou plusieurs propriétés rue Saint-Urbain et Saint-David, et qu'il entend faire payer Montréal rubis sur l'ongle? Les membres du conseil gouvernemental pas plus que ceux du conseil législatif ne devraient oublier que:

M. Pérodeau n'eut pas toute la ville de Montréal!

Comment a-t-il répondu, du reste, au charitable avertissement qui lui fut donné par "L'Autorité" de ménager un peu plus ses concitoyens. En faisant imposer par le comité des bills privés du Conseil, mardi, une charge de \$100,000 à la Ville dont il est sensé défendre les intérêts.

Il s'agissait du bill concernant la répartition des frais d'expropriations de la rue de la Montagne (Mountain Street), où la principale intéressée est la Terrace Land.

La commission des bills privés de l'Assemblée législative avait décidé de répartir les frais entre les propriétaires et la Terrace Land. L'Assemblée législative, modifiant la décision de son comité, avait décidé de répartir les frais entre la Terrace Land Company, les propriétaires riverains et la Cité.

Arrivant ensuite, le comité des bills privés du Conseil législatif, lui, comença par rejeter les frais sur la Terrace Land et les propriétaires riverains, libérant ainsi la ville de tout déboursé.

Quelle mouche piqua M. Pérodeau? Le même jour, il faisait remettre le bill sur l'ordre du jour au Conseil, pour le réfréter de nouveau à son comité des bills privés, qui l'a adopté en obligeant la Ville à payer sa part, quelque chose dans les \$100,000.

M. Pérodeau peut se froter les mains. Le contribuable montréalais ne s'en tient pas là, lui, et il se chargera sans doute un jour d'envoyer un message d'indignation qui parviendra à son adresse.

Jacques CŒUR

L'agence Burns à l'Hôtel de Ville

Est-ce du chantage? Est-ce du bluff?

Le Conseil municipal continue de garder l'attitude la plus crâne devant les menaces du "Mail" et de la clique des Burns. On ne croit pas un mot, à l'Hôtel-de-ville, des avancées de M. Biddinger, le pseudo-Hyland, qui s'est targué à Québec d'avoir fait installer par ses agents des détectives dans le palais municipal.

Comment la compagnie Martin, au reste, aurait-elle pu corrompre des échevins, puisque de tous ses "schemes" aucun ne reçut une attention sérieuse des autorités municipales?

Cette compagnie de sbires n'a obtenu elle-même aucun contrat de pavage, et sa fameuse proposition d'économiser à Montréal \$100,000 par année dans le nettoyage et l'arrosage des rues est morte de sa belle mort au bureau d'ingénieur en chef, M. Janin, qui ne fut pas le moins du monde ébloui par cette offre philanthropique.

Les échevins demandent si on les prend pour des imbéciles, lorsqu'on suppose qu'ils auraient ainsi accepté de l'argent du premier quidam qui, les rencontrant dans la rue, leur aurait dit: "Vous êtes échevins? Tenez, voici \$100 pour vos cigares..."

Bonne, nous faisons seulement les déclarations de M. Biddinger et Maloney pour du simple bluff, — soit une anecdote.

Deux problèmes chez Concordia

Maints problèmes ardues se présentent aux administrateurs de l'Hôtel-de-ville en attendant les prochaines élections.

Depuis des jours et des jours que les commissaires promettent de rendre publique la liste des pavages, ils n'en ont encore rien fait, et voici pourquoi:

Ils ont fait préparer pour 1914 un programme de travaux publics comportant une dépense de 5 millions, sur ce total les pavages entraîneront pour 1 million et demi.

Mais voilà le hic. Les pavages, cette année, au lieu d'être payés par les propriétaires, le seront à même les fonds d'emprunt, si l'amendement adopté à Québec est sanctionné par le lieutenant-gouverneur.

Or, les commissaires, qui tiennent, eux, pour des pavages payés par les propriétaires, attendent la sanction de sir François Langelier, espérant toujours, entre temps, une circonstance quelconque fera tomber l'amendement à Québec. Comptent-ils sur la chute du gouvernement Gouin?

En tout cas, les commissaires, si les pavages doivent être pris sur le fond d'emprunt, manifestent l'intention de réduire considérablement leur programme, histoire d'embêter le Conseil.

Autre problème: Les propriétaires montréalais seront sans doute surpris d'apprendre qu'il leur en coûtera de \$150 à \$500 pour le charbonnement des appareils électriques dans leurs demeures, le long des rues où l'on enfonce les fils. Autrefois, les mais, ils entrèrent par les toits.

Mais quelque soit le compte, le propriétaire le passera au locataire, voilà tout!

M. J.-E. BROCHU

Nous apprenons que M. J. E. Brochu, de l'Industrial Trust Company, est retenu chez lui par une indisposition. Nos meilleurs vœux pour son rétablissement.

J. A. LACHANCE, MARCHAND-TAILLEUR. Est prêt à prendre votre commande pour votre complet ou pardessus de printemps. Etoffe de première qualité Coupe irréprochable Ouvrage garanti. 248, rue Ste-Catherine Est. Tel. Est 3746

Le meilleur éclairage pour Bureaux et Maisons Privées. BECS INTENSIFS VISSO. A l'Abonnement 15c. par bec par mois payable au mois, y compris visite mensuelle et entretien. EN VENTE PAR La Compagnie Solex Limitee 52 a et b AVENUE DU PARC. Tel. Uptown 7220. MONTREAL

MONTREAL TRAMWAYS COMPANY. Ligne Suburbaine. Horaire du service d'hiver 20 Janvier 1914. LACHINE. Du bureau de Poste. 1055 Service de 5.40 A.M. à 8.00 A.M. 20 Service de 8.00 A.M. à 4.00 P.M. 15 Service de 4.00 P.M. à 7.10 P.M. 20 Service de 7.10 P.M. à 12. minuit. De Lachine. 20 Service de 5.30 A.M. à 5.50 A.M. 10 Service de 5.50 A.M. à 9.00 A.M. 20 Service de 9.00 A.M. à 4.00 P.M. 10 Service de 4.00 P.M. à 8.00 P.M. 20 Service de 8.00 P.M. à 12.10 A.M. Extra: dernier tramway à 12.50 A.M. SAULT AU RECOLLET et ST. VINCENT DE PAUL. De Saint-Denis à 20 Service de 5.20 A.M. à 6.00 A.M. Saint-Vincent. 15 Service de 6.00 A.M. à 8.00 A.M. 20 Service de 8.00 A.M. à 4.00 P.M. 15 Service de 4.00 P.M. à 7.00 P.M. 20 Service de 7.00 P.M. à 8.00 P.M. 30 Service de 8.00 P.M. à 11.00 P.M. Tramway pour St-Vincent. 11.30 P.M. Tramway pour Henderson's seulement. 12.00 minuit. Tramway pour St-Vincent. 12.40 A.M. De Saint-Vincent à 10 Service de 5.50 A.M. à 6.30 A.M. Saint-Denis. 15 Service de 6.30 A.M. à 8.30 A.M. 20 Service de 8.30 A.M. à 4.30 P.M. 15 Service de 4.30 P.M. à 7.30 P.M. 20 Service de 7.30 P.M. à 8.30 P.M. 30 Service de 8.30 P.M. à 11.30 P.M. Tramway de St-Vincent. 12.00 minuit. Tramway d'Henderson's. 12.20 A.M. Tramway de St-Vincent. 1.10 A.M. CARTIERVILLE. De Snowdon Jct. 20 Service de 5.20 A.M. à 8.20 P.M. 40 Service de 8.20 P.M. à 12.00 minuit. De Cartierville. 20 Service de 5.40 A.M. à 8.40 P.M. 40 Service de 8.40 P.M. à 12.20 A.M. DE LA MONTAGNE. De Park Avenue et Mont-Royal. 20 Service de 5.40 A.M. à 12.20 minuit. De Victoria Avenue. 20 Service de 5.50 A.M. à 12.30 minuit. De Victoria Avenue à Snowdon. 10 Service de 5.50 A.M. à 8.50 P.M. 30 Service de 5.00 A.M. à 9.00 P.M. 60 Service de 9.00 P.M. à 12.00 minuit. BOUT DE L'ILE. 15 Service de 5.00 A.M. à 6.30 A.M. 30 Service de 6.30 A.M. à 8.30 P.M. TETRAULTVILLE. 15 Service de 5.00 A.M. à 6.30 A.M. 30 Service de 6.30 A.M. à 8.30 P.M. Théo. McDUFF

FEU! FEU!! Sacs de Voyage Suit Cases Sacs à Main pour Dames Valises Porte-Musique Trousses de voyage Brosses à cheveux, Cannes, Trousses à manucure, Ecritoires, Portefeuilles, Calepins, Etuis à cigares, Boîtes à ouvrage, etc. VENDUS POUR LA PLUPART A MOITIE PRIX SANS RESERVE Une partie de ces marchandises ont un peu souffert de l'incendie du Club Canadien, mais la plupart sont intactes. Nous avons décidé d'écouler le tout à moitié prix, sans réserve. Les premiers arrivés auront le meilleur choix. AU BAZAR DU VOYAGE 452, RUE STE-CATHERINE EST, En face de chez Dupuis Freres

LITTÉRATURE

Le théâtre à Montréal

DU CHOIX DES PIÈCES

Il est entendu qu'à Montréal, l'on ne peut pas tout jouer. Quelques pièces jouées de l'autre côté de l'océan seraient fermées, dans les vingt-quatre heures, le théâtre qui aurait les jouer "in extenso".

Il est évident que certaines pièces atteignent un tel degré d'immoralité, de épinisme, que l'on comprend le refus des autorités à laisser étaler publiquement les tares de notre société moderne.

Néanmoins, il en est d'autres, aussi bien dans la comédie dramatique que dans la comédie légère, qui, bien que pourrues d'un dévouement moral, ou même d'idées générales généreuses, sont, soit par la situation, soit par le sens des mots cur-mêmes, d'une tenue un peu seules.

Cela n'empêche pas les théâtres de jouer ces pièces-là! Mais que fait le metteur en scène? Il change les mots, il coupe des scènes entières, s'en soucie même un qui dans une pièce a supprimé le dernier acte pour le remplacer par une scène morale, et le public qui assiste à la pièce n'y comprend plus rien!

Car la pièce ainsi mutilée, neuf fois sur dix, n'a plus, si l'on s'exprime ainsi, ni queue ni tête.

Et les malheureux spectateurs, qui sortent de pareilles représentations, se regardent ahuris, se demandant comment une pareille pièce avait pu avoir du succès à Paris.

Prenez un roman quelconque, supprimez un chapitre, et essayez de comprendre. Vous y parviendrez bien difficilement. C'est exactement ce qui se passe sur nos scènes montréalaises.

Et cette manière de faire est d'autant plus stupide qu'elle ne trompe personne. Qu'en scène un monsieur dise, en parlant d'une femme, "Une telle est la petite amie d'un tel". Même en y mettant la meilleure volonté du monde on ne fera jamais croire au bon public que ce monsieur parle de la sœur d'un autre monsieur. Le spectateur a très bien compris que Mademoiselle "Petite amie" est dans une situation spéciale vis à vis de Monsieur "Un tel".

Alors pourquoi ne pas mettre tout honnêtement "maîtresse" pour remplacer "petite amie"? D'autant plus que celui qui ne voudrait pas comprendre la signification de ce mot, n'a qu'à se figurer qu'il s'agit d'une maîtresse de piano ou autre. Et comme cela tout le monde serait content, celui qui veut et celui qui ne veut pas comprendre.

Aussi qu'arrive-t-il avec la manière actuelle de triquer les pièces? Que bien souvent l'artiste pour suppléer au manque de texte, est obligé de se lier à des jeux de physionomie, qui bien souvent dépassent la pensée du mot manquant.

Aussi il faudrait infiniment mieux ou ne pas jouer ces pièces, ou bien alors, les laisser subsister telles qu'elles.

D'autant que ce ne sont pas les pièces qui manquent... soit dans un sens soit dans l'autre, mais que l'on ne touche pas à la propriété artistique d'un auteur dont on dénature complètement la pensée.

J'n retournerai la semaine prochaine. A. ROBI

Directeur des Nouvelles.



Critique de "l'Occident"

Ces trois actes de M. Kistemaekers ne constituent pas, à proprement parler, une pièce au sens que l'on prête aujourd'hui à ce mot. On dirait plutôt un mélodrame râblé d'une certaine distinction, soigneusement passé au fer à friser des sentiments généreux et patriotiques.

Quoiqu'il en soit, cette pièce — si l'on tient à cette dénomination — ressemble fort à l'atelier d'un artiste bizarre où se cultiveraient silhouettes coeuses, aquarelles légères, bouts de fresques largement peintes, croquis encombrants et argiles d'un modelé douteux.

Voquez-la de près, vous y trouverez de tout un peu, depuis des idées générales très respectables sur la Patrie, le Dévouement, l'Obéissance, l'Anarchie, l'Amour la Civilisation, jusqu'à des détours ingénieux pour amener le dénouement mathématique et prévu. Cette bienheureuse coïncidence de l'entendie d'un cuirassé et de la lutte patétique entre les deux officiers de marine est un "tour de main" facile et commode pour expédier une situation périlleuse dont on risquerait de ne pas parvenir à tirer.

Un sujet aussi vaste, aussi complexe, aussi multiple que celui que s'est choisi l'auteur de "l'Embuscade" peut difficilement se prêter à de pareils jeux de passe-passe et il est pénible de le voir s'éclipser en une pirouette de fumambule.

L'honneur — "cette poésie du devoir" — la solidarité, les traditions forment la chaîne d'or qui unit entre eux les citoyens d'une même nation et entre elles les générations dont son histoire est l'histoire.

Vérité admirable que des esprits différents, des âmes d'une autre race et d'une autre civilisation ne comprennent point.

En raison de cette dissimilitude de sentiments, de ces contrastes vigoureux d'idées, si vous mettez deux mondes en présence avec leur conception propre de la vie, ils vont se provoquer, s'entrechoquer, se combattre. Le conflit est inévitable et peut fournir l'occasion d'un drame puissant. Cela n'est pas dans le cas qui nous occupe. Pour que ce drame fût vraiment magnifique, il aurait fallu que "l'antithèse fût développée dans sa vérité et dans sa force." Or, l'un des combattants de ce duel prodigieux est une jeune Marocaine, personnifiant l'Islam, dont l'histoire est légèrement truquée.

Le lieutenant de vaisseau, Cadrière, a ramené avec lui à Toulon une grise de café "enue" qui se trouve être la fille d'un Oriental vendue par son père à un marchand tunisien, revendue à je ne sais trop qui pour des fins inavouables, recueillie, instruite par des religieuses, évadée du pensionnat et... installée péripatéticienne au "Bat mort".

Ne pensez-vous pas que voilà une héroïne "assez bien cuisinée" pour les tréteaux?

Cadrière est donc amoureux de sa nouvelle conquête. On peut dire que cette dernière le lui rend bien.

Un soir de fête, Hassouma — c'est le nom de la petite Marocaine demeurée musulmane en dépit de son éducation européenne — apprend d'un marchand de tapis, le même qui avait trafiqué de sa jeunesse, que les gens de sa tribu et ses parents ont été massacrés par les abus d'une canonnnière française commandée par Cadrière, son amant.

Dès lors, elle veut venger ses morts en séduisant et en poussant à désertir une jeune enseignante abruti par l'opium, Arnaud, qui Cadrière chérit comme son enfant.

Le "ressort de la pièce" est dans ces deux forces qui vont se disputer la volonté affaiblie de ce pitoyable descendant de marins fameux. Au moment précis où Arnaud va s'enfuir avec Hassouma, Cadrière, un instant parti, revient brusquement et c'est alors qu'éclate la scène, la grande scène impatiemment désirée.

D'après des rumeurs ignobles de matelots ivres, Arnaud croit que sa mère a été la maîtresse de ce Cadrière. Rien n'est plus faux. Cadrière lui apprend au contraire que c'est sa mère à lui qui fut celle du père d'Arnaud.

Je ne veux pas discuter la vérité psychologique de cette scène finale répliquante. Car je trouve odieux que deux hommes fouillent avec des mains aussi peu respectueuses le passé de leur mère, même compable, comme s'ils en avaient le droit. Un fils n'a jamais le droit de juger sa mère et il n'a pas non plus de voir d'éclair complaisamment ses fautes pour défendre une cause quelque noble qu'elle soit.

Le malheureux fumeur d'opium est touché — on le serait à moins! — par la grandeur d'âme de cet homme qui lui a conservé son amitié en dépit d'un événement aussi cruel. L'annonce d'un sinistre dans la rade de Toulon révèle sa générosité engourdie. Il enlève fiévreusement sa unique de marin et court à son poste en laissant derrière lui l'Orient, c'est à dire Hassouma, son mauvais génie.

La toile tombe sur la danseuse agacée, les bras tendus vers Allah, répétant la consolante parole du prophète: "C'était écrit!"

Voilà le mannequin de cette oeuvre tumultueuse débarrassé des "arrangements" et des artifices qui ne servent pas toujours l'idée, mais l'embarassent le plus souvent. Telle qu'elle est, avec ses invraisemblances, ses rouages d'imagination, ses qualités d'observation, elle force et soutient l'intérêt parce qu'elle est vivante, semée d'imprévus attrayants, de scènes de marine hautes en couleur; enfin parce qu'elle est jouée hardiment dans un décor très étudié qui lui crée une atmosphère favorable — cette atmosphère caractéristique d'un port de mer où les matonniers s'amollissent dans des plaisirs éponaans.

La singulière héroïne de la pièce rappelée par l'ardeur de sa passion farouche et épluchée la Vellini d'une ricaille maîtresse et Juana du roman de M. C. Farrère, Thomas l'Aguilet. Juana, puicelle à la peau brune et mate, éprouve à l'égard de l'assassin de ses parents, Thomas Traillat, un sentiment pareil à celui d'Hassouma à l'égard de Jean Cadrière.

Comme la Marocaine, la fille noble de Chindal-Réal aurait voulu tuer son maître, "mais une force inconnue, toute puissante, dénonait l'existence de ses doigts" et faisait glisser l'arme. On la voit, après le massacre de sa ville



Le Café-Concert

Quelque paradoxe que cela puisse paraître de prime abord, l'utilité d'un café-concert, en temps que débit de boissons, est incontestable, comme on pourra s'en convaincre, je l'espère, par ma démonstration d'aujourd'hui. Nul n'ignore qu'on a entrepris contre l'alcoolisme, dans presque tous les pays civilisés, une campagne à laquelle je suis le premier à rendre hommage, je n'ai donc nullement l'intention de faire échec aux apôtres de la tempérance; je vois simplement m'élever pour prouver que tout ce n'augmentant pas, même d'une unité, le nombre des lianees qu'il est question parait-il de réduire, le café-concert offre au contraire un des moyens réellement les plus pratiques pour éliminer au "Baruc" la tentation de boire.

S'il est hors de doute que celui ou ceux qui pénètrent dans une barrette, y entrent avec l'idée bien arrêtée de "prendre un coup", au moins et trop souvent, hélas! plusieurs, il n'est pas moins indéniable qu'en sus du plus ou moins de fréquence de ces visites à différents comptoirs c'est surtout et principalement l'absorption rapide et répétée, dans un court espace de temps, d'une certaine quantité d'alcool qui produit ces lamentables effets immédiats que l'on peut journellement constater et qui ne sont que les premiers d'une série de maux qui ne s'arrêtent pas là, mais qui se poursuivent et se compliquent de plus en plus, jusqu'à ce que le malade soit parvenu à un état de déchéance complète, et que le corps se soit effondré sous le poids de la débauche.

et des siens, s'agenouiller devant le corps de l'Argelet, déchirer les vêtements maculés de larges taches rondes, déchirer aussi "sa propre robe de toile fine et commencer de passer les coils profondes plaies."

Mme Vhéry a fait de cette fille née sous le soleil brillant des plaines de l'Orient, un petit être baroque, passionné, hystérique et sauvage. M. Lombard a prêté à Jean Cadrière une physionomie honnête, cachant sous une apparente rudesse des sentiments élevés.

Arnaud de St Guil que l'abus des narcotiques rend lâche et révolté est joué avec sincérité par M. Pelletier. Le profil autoritaire du commandant Linère est mis en relief par M. Cerey.

Je suis ennuyé d'avoir à me montrer peu aimable à l'endroit de M. Delferrière. Mais jusqu'ici j'ai cru que la première qualité d'un acteur était de prononcer distinctement et de se faire entendre. Or M. Delferrière parle comme il marche, c'est-à-dire d'une façon molle et disgracieuse. C'est là un défaut dont on peut facilement se corriger en y mettant de la bonne volonté et en ne prenant pas une écharitable aversissement pour une marque d'antipathie.

Ferdinand GILL

sition, à bon marché, toutes sortes de liqueurs frotées; le jour néfaste enfin où l'ouvrier européen, pour ne parler que de celui-ci, a trouvé d'abord dans des modestes débits puis ensuite dans ces fameux "bars" d'origine anglaise, où l'on aurait dit qu'on comptait, de l'alcool à deux ou trois sous le verre alors qu'il lui aurait fallu le payer cinq fois plus cher dans un véritable café. La consommation en effet est beaucoup plus chère au café car le client y est confortablement assis près d'une table, il a gratuitement à sa disposition les principaux journaux français et même étrangers, journaux illustrés, comiques, revues, etc., etc., jour de cartes, dominos, échecs, dames, etc., etc.; il est tout naturel que ces multiples avantages majoraient quelque peu le prix de ce que l'on y boit; le comptoir et le "bar" n'offraient rien d'équivalent et cependant les clients ne tardèrent malheureusement pas à affluer et ils continuèrent, indifférents au confort ou pressés par le temps, ils se contentèrent d'ingurgiter, à bon compte croquant-ils et debout devant le comptoir un ou plusieurs verres d'un alcool qui n'est en réalité qu'un infâme tabac.

Je suis persuadé que nos braves hôteliers montrealais ne verront aucun inconvénient à transformer ou plutôt à modifier leur commerce dans le sens du café à l'Européenne; c'est bien, que l'on commence à éliminer progressivement la vente au comptoir pour la remplacer par le service sur des tables et à des consommateurs assis et l'on fera plus, contre l'alcoolisme et ses funestes conséquences, qu'en n'importe quelle autre mesure surtout d'aujourd'hui car en ce dernier cas, le soi-disant remède risquerait d'être pire que le mal.

Laquais maintenant, un café-concert à Montréal et d'oublions pas surtout que le principal attrait d'un établissement de ce genre consiste dans le spectacle qu'on y donne. La différence entre le café et le concert s'établit donc nettement dès l'entrée du client car le billet qu'il a acheté lui donne le droit d'assister au spectacle, soit assis soit debout, il pourra de plus fumer et se promener dans le point, c'est tout! Tout! Il se fera servir à boire;... il devra payer sa consommation!

Comme je l'écrivais au commencement de cet article, on entre dans une barrette pour boire mais on entre au café-concert pour voir et entendre un spectacle; il s'en suit logiquement que si on les clients d'une barrette sont généralement pressés il n'en est pas de même de celui ou de ceux du café-concert. Voilà donc deux points de vue pour se servir; On n'y entre pas pour boire et on est libre de son temps. Que vont devenir les buveurs? J'y arrive!... Le ou les buveurs sont obligés de s'attabler pour boire, n'est-ce pas vrai! Tout en buvant ils peuvent, ne fions pas, suivre des yeux et écouter ce qui se passe sur la scène, est-il téméraire de conclure que ce spectacle, piquant leur curiosité et captivant leur attention en être suffisant pour empêcher de se livrer à de capiteuses libations?... je ne le crois pas.

Supposons enfin des consommateurs venant dans la salle, même plusieurs verres d'alcool; je prétends que ces verres d'alcool, absorbés sans hâte et entrainés de causeries, de promesses et de l'intérêt attaché au spectacle seront sans conséquence nuisibles car trop de dérivatifs atténuent et au besoin annihilent les effets possibles de la boisson.

F. DHAUROL

Alphonse KARR

Theatre National

Toujours du nouveau

SEMAINE DU 9 FEVRIER

La désopilante Comédie

Le Bois Sacré

par Fiers et Caillaud.

SALLE RITZ-CARLTON

Lundi soir, février 9, à 8.30 hrs

Stanley Gardner

Récital de piano

Billets: 75c, \$1.00 et \$1.50

En vente chez Clarkson & Cowan's

tants et moi pendant la détention? — C'est vrai, mais me voilà libre, je vais travailler, nous allons réparer cela."

Mais le lendemain, ceux qui lui donnaient de l'ouvrage l'ont remplacé; il faut chercher, attendre, souffrir, faire des dettes, et ce n'est peut-être qu'un bout de plusieurs années qu'il aura réparé le mal que lui a fait la justice.

Il me semble que voilà cependant un homme auquel on devrait la plus solennelle réparation. Nullement. Le président psalmodie d'un ton monotone: "Ordonne que le prévenu sera mis en liberté, s'il n'est détenu pour autre cause."

Et on le renvoie avec son honneur compromis par une accusation flétrissante, sa tête fatiguée par l'instruction et l'anxiété, son corps malade par la prison, sa fortune et son industrie perdus par les dépenses et les pertes qui accompagnent nécessairement une accusation criminelle. Et le procureur du roi ne lui dit pas seulement: "Par don de vous avoir dérangé."

Et il n'y a pour lui aucune réparation à attendre de fait de malheurs. — Je voudrais qu'on fit de sujet deux choses:

1° Que l'on donnât à l'espionnage, autant que possible, la publicité et l'éclat de l'accusation; que le procureur du roi ou le président des assises demandât pardon à l'assésé innocent, au nom de la société et de la justice, que tous les journaux sans exception fussent chargés de dire: "Un tel injustement accusé de tel crime, a été reconnu innocent."

2° Qu'une caisse publique fût établie, sur laquelle les tribunaux décerneraient, suivant l'exigence du cas, des indemnités à ceux qui, après une longue prévention, seraient reconnus innocents.

Eh quoi! me direz-vous? vous en parlez à votre aise. Une caisse! avec quel argent, s'il vous plaît?

Je vais vous le dire: tous les jours les tribunaux prononcent des amendes sur les biens des condamnés. N'est-il pas juste que cet argent dont bénéficie le trésor soit consacré à indemniser autant que possible les malheureux injustement accusés, emprisonnés et ruinés?

DEMANDEZ LES CIGARETTES EGYPTIENNES

VAFIADIS

ODALISQUE 25¢ LA BOITE DE 10  
EXTRA FINE 30¢ " " " 10

Importées du Caire, Egypte

THEODORO VAFIADIS & Cie. LE CAIRE.

POURVOYEURS DE LA FAMILLE DU KHEDIVE.

REEL BOULEVARD

TABAC A FUMER

Manufacturé par La Cie B. HOUDE, Limitée, Québec.

Pavillon en Satin dans les Paquets

Estudiantina

Non, je ne suis pas égoïste! Et pourtant, on dit que la grande qualité chez l'homme, c'est l'égoïsme.

L'effet des cris de la foule sur les joueurs de base-ball des lignes majeures

Il n'y a probablement pas un joueur de base-ball, qui ait en plus d'expérience avec les foules, comme j'en ai eu.

franchement, ce j'ai passé des instants très désagréables, à me faire du "mauvais sang" dans ma position de "center field" durant mon séjour à Philadelphie.

Record des meilleurs boxeurs du monde pour l'année 1913



JONNY CURRAN, champion d'Irlande poids bantam

Table with columns: Boxer Name, Bat., G., P., Déc., D. Listing names like Abe Attell, Ad Wolgast, Frank Moran, etc.

La Salle de quilles Windsor

Quelques-uns de nos amis, dans un but sportif, ont aménagé cette nouvelle salle.

TEL. BELLEST 1846 A. S. LAVALLEE, Chaussures les plus nouvelles

91-101 Blvd St-Laurent - Montréal. "STEELE'S BOWLING ALLEY" 363 rue Bleury

Le lutteur Paradis

Notre collaborateur A. J. Nelson, dont tous les vrais sportsmen admirent la vigueur et les connaissances approfondies de la lutte vient de recevoir de Mre J. A. E. Gravel, un communiqué dans lequel M. Emile Maupais, en mal de réclame, cherche à donner une interprétation erronée au mot "prêt" dont s'est servi A. J. Nelson

VOIES URINAIRES MALADIES DE LAPEAU MALADIES VENERIENNES Dr G. ARCHAMBAULT



INSITUT DENTAIRE FRANCO-AMERICAIN 162 rue St-Denis - MONTREAL

RHUMATISME sous toutes ses formes guéri par L'ANTI-RHUMATISME PAQUET

L'A. A. D'A. ROYALE (Electra) 6 allées de Quilles et 20 tables de Pool et Billard.

L'AUTORITE publie les grosses nouvelles d'abord, les petites ensuite.

J'étais passablement installée dans une herceuse, au coin du feu, les yeux mi-clos, rêvant à je ne sais quoi, quand un bruissement de feuilles me fit lever la tête.

Les deux plus mauvaises villes du circuit de la Ligue Américaine sont St-Louis et Philadelphie.

Je me rappelle qu'une fois, après avoir apparu 17 fois au bâton sans rien faire de bien, nous rendions à Philadelphie le jour suivant.

Table with columns: Boxer Name, Bat., G., P., Déc., D. Listing names like Battling Levinsky, Jack Dillon, etc.

T. M. 510 AVE. MONT-ROYAL EST

ABBOTT-DETROIT MODELE 1914. L'Auto moderne et de grand luxe. Puissance et Luxe, Sécurité et Confort, Souplesse et Silence.

Le "bleu", c'est de vivre presque continuellement avec des gens qui nous dégoûtent, soit par leurs idées, soit par leur façon de comprendre la vie.

Si vous jouez contre Philadelphie, vous serez tiré par quelqu'un qui sera en dehors du parc.

Je reconterai un incident qui est arrivé lors des dernières séries mondiales entre les Philadelphies et les "Giants".

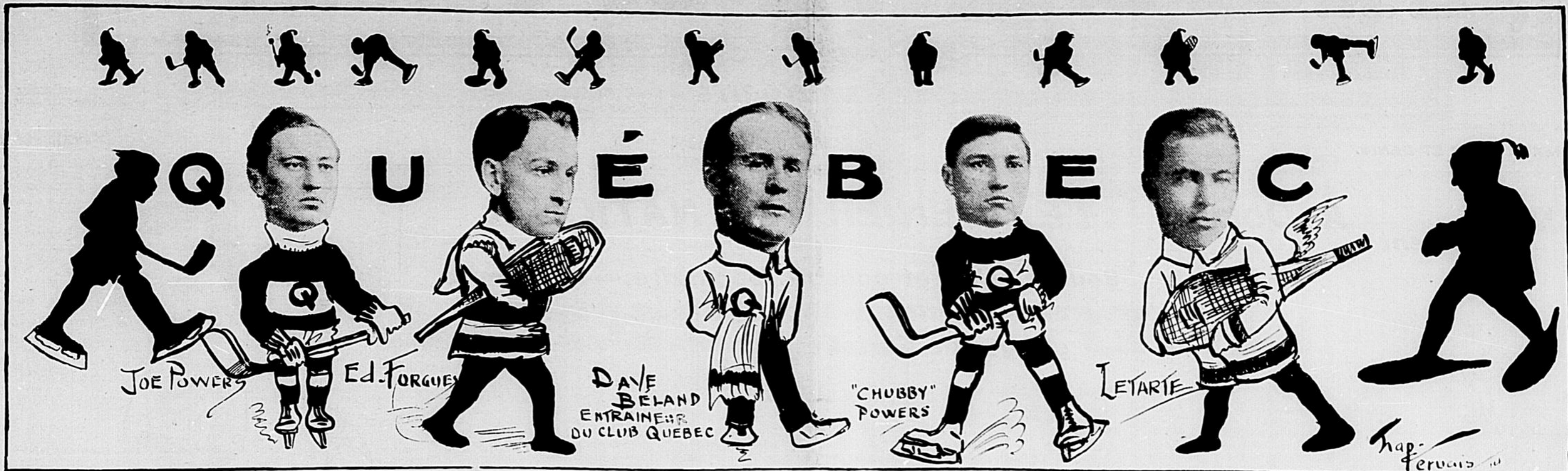
Table with columns: Boxer Name, Bat., G., P., Déc., D. Listing names like Battling Levinsky, Jack Dillon, etc.

Montréal aura prochainement enfin un REEL BOULEVARD. Un Boulevard ayant vingt-deux différents sujets d'intérêt.

Et vendredi prochain, le 13 — quelle date — mon paysier Aymé l'élite de la société montrealaise se portera à la magnifique salle du 63ème régiment pour assister à un bal-concert qui fera époque dans les annales de la Faculté de Droit.

PERSPECTIVE OF MARGIL BOULEVARD. THE LARGEST & THE ONLY REEL BOULEVARD IN CANADA. 150 FEET WIDE 150 PIEDS DE LARGEUR.

# Nos Sportsmen de Québec



**JOE POWER**  
ancien joueur, président et capitaine des Québec, a été l'âme de la réorganisation de ce club et de sa rentrée dans le hockey senior en 1910.

**ED. FORGUES, JR.**  
directeur des amateurs de raquette de l'Union Commerciale de Québec, l'un des plus actifs promoteurs de ce sport.

**DAVE BELAND**  
entraîneur du club Québec de la N. H. A.

**CHS. "CHUBBY" POWERS**  
ancien joueur du collège Loyola de Québec, et qui a prêté main forte au St. Patrick de Québec, dans la ligue Interprovinciale est hiver.

**GAUDIOSE LETARTE**  
président du club de raquette Montcalm, successeur de J. Eng. Galibois, à la présidence de l'Union Québec-Lévis. Ancien joueur du club de crosse "National" de Québec.

## Les champions ont le dessus

### La guigne poursuit Ontario

6 à 4

Toronto, 7. (Service spécial). — Une faible assistance a été témoin de la partie Québec-Ontario, ce soir. La victoire des champions paraît assurée. Ils ont bon espoir qu'ils sortiront vainqueurs contre les Torontos mercredi prochain.

**Première période**  
Aussitôt le caoutchouc mis au jeu, Québec s'en empare et monte vers les buts des Ontario, mais Hébert arrête deux coups consécutifs. McDonald reçoit et descend rapidement va compléter le premier point pour son club.

**Deuxième période**  
Aussitôt le caoutchouc mis au jeu, Québec s'en empare et monte vers les buts des Ontario, mais Hébert arrête deux coups consécutifs. McDonald reçoit et descend rapidement va compléter le premier point pour son club.

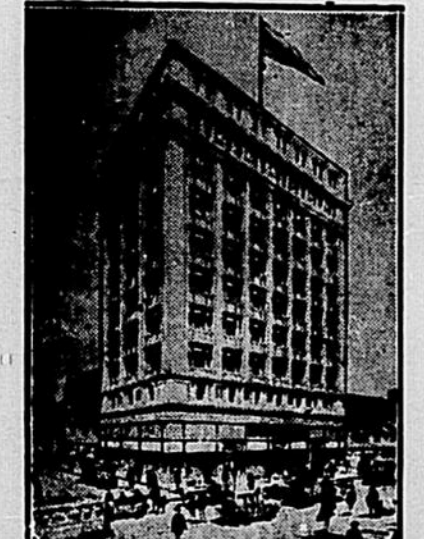
**Troisième période**  
C'est la plus rapide de toute la partie. McDonald réussit à s'échapper, monte, et passe à Doherty qui compte pour Ontario en sept minutes.

**Quatrième période**  
Doherty est renvoyé du jeu pour faute majeure. Creighton le remplace. McDonald franchit et déjoue tout son monde puis "score" un quatrième et dernier point en faveur d'Ontario.

**Score :** Québec, 6. Ontario, 4.

## Magasins, Bureaux, &c A LOUER

pour le 1er Mai 1914  
EDIFICE DANDURAND  
Côté rue Ste-Catherine et St-Denis



Bureaux de toutes grandeurs à louer de \$200 à \$5000 par année.  
Deux planchers réservés aux MÉDECINS et DENTISTES.  
Bureaux avec grandes vitres pour CIENS D'ASSURANCES, NOTAIRES, etc.  
SALES SPACIEUSES meublées à louer pour réunions de sociétés, assemblées, etc.  
Cet Edifice est incontestablement le plus important de la Partie Est et situé au coin le plus désirable de la Ville.  
Le loyer comprend service d'ascenseurs, chauffage, nettoyage, etc. Cet immeuble est absolument à l'épreuve du feu.  
Des prospectus illustrés seront envoyés sur demande.

**U. H. DANDURAND**  
48 et 50, rue St-Jacques  
Téléphones: Main 2123 et 4151.

## La partie d'hier soir à l'Arena

### Le Canadien a triplé le score

Les Toronto ont fait piètre figure

9 à 3

Le Canadien a joué en grande équipe hier soir contre les Toronto. Le score favorable de 9 à 3 indique d'ailleurs, mais il a fallu assister à cette joute pour voir avec quelle entraînement et homogénéité notre populaire équipe a joué hier soir. Les Toronto ont été tout simplement déclassés. Ils doivent leurs trois points de la période finale au fait que George Kennedy profita des six dernières minutes de la joute pour mettre ses réserves à l'œuvre et faire reposer ses réguliers pour les deux joutes importantes de la semaine prochaine. Les visiteurs furent décontenancés dès la première période au cours de laquelle nos équipiers complèrent quatre fois. Ils se comportèrent un peu mieux dans la seconde et la finale nous montra un "Canadien" intéressé à grossir son score. Le jeu à six équipiers a été considéré par plusieurs experts comme une exhibition d'individualité. Si certaines joutes ont semblé leur donner raison, leur théorie a été démentie hier soir par l'excellent jeu de combinaison mis à l'œuvre par le Canadien. Tous les équipiers furent à la hauteur de la situation, mais Lalonde et Jack Lavolette brillèrent d'un éclat tout spécial. Les Toronto furent apeurés dès le commencement de la joute par l'allure du Canadien. On les vit se tenir sur une imprudente défensive, avantage dont les avants du Canadien profitèrent pour les harceler de toutes façons. L'infranchissable Harry Holmes se fit déjouer à six reprises différentes. Constantant son "off-remplacement" par A. Wilson qui ne fit pas mieux. Les 6000 spectateurs de la joute ont grandement joui du beau succès du Canadien qui se trouve maintenant sur un pied d'égalité avec les clubs Ottawa et Toronto. Comme nos joueurs paraissent trois fois sur la glace locale avant d'aller à l'étranger il est permis d'espérer qu'ils sauront s'assurer un avantage qui leur donnera le championnat. La joute ne fut pas rude et le public s'amusa avec McGiffen à qui Jack Lavolette fit exécuter des gambades vraiment comiques. Les arbitres Hearn et Power ont pleinement donné satisfaction. MM. Joe Thompson, V. McArree et W. Norris, trois sportsmen torontois bien connus de nos amateurs de crosse accompagnèrent leur club de hockey à Montréal. Nos félicitations au Canadien pour sa brillante victoire. Voici quelle était la composition des équipes:

Canadien	Toronto
Vézina	Holmes
Lavolette	Marshall
Dubéau	Cameron
Smith	Foyston
Gardner	Walker
Lalonde	Avants
	Davidson

Arbitre: D. Power.  
Assistant: H. Hearn.

**SOMMAIRE**

**Première période**

1—Canadien, Gardner	13.55
2—Canadien, Lalonde	1.55
3—Canadien, Lavolette	1.10
4—Canadien, Scott	.28

**Deuxième période**

5—Canadien, D. Smith	4.35
6—Canadien, Lavolette	3.10

**Troisième période**

7—Canadien, Lalonde	5.11
8—Canadien, Smith	1.49
9—Canadien, Lavolette	4.40
10—Toronto, Wilson	.55
11—Toronto, Foyston	4.10
12—Toronto, Marshall	1.05

**LES VICTORIA GAGNENT A NEW-YORK.**  
New-York, 7 fév. (Service spécial). — Les Victoria, de la ligue de la Cité de Montréal, ont fait sensation à New-York, ce soir, en battant les Crescent, de New-York, par 6 à 2.

Ottawa, 7. — Le juge Latchford a aujourd'hui fait droit à la requête de M. J.-P. Band, qui demandait permission d'entamer des procédures contre le maire Taylor McVeity. Le requérant allégué que le maire est endetté pour taxes envers la Ville; qu'il a agi depuis son élection comme conseil dans une cause contre celle-ci; enfin, qu'il est insolvable.

**Le récital Stanley Gardner**  
Les musiciens disent du programme que Stanley Gardner a choisi pour son récital, au Ritz-Carlton, lundi soir, que c'est l'un des meilleurs choix qu'on ait fait pour un concert public.

Il mêle aux anciens tels que Bach, Beethoven et Liszt quelques "futuristes" comme Busoni et Schwenberg. On sait que M. Gardner est un musicien canadien, même qu'il est né à Montréal. A peine de retour d'Allemagne où il s'est considérablement perfectionné comme pianiste, avec le maître Petri. Stanley Gardner est sympathique aux "futuristes" et il nous en donnera quelques productions lunaires qui ne manqueront pas d'exciter beaucoup de curiosité parmi nos amateurs.

**ABONNEMENT**  
L'"Autorité" se vend 5 sous dans tous les dépôts. L'abonnement est de deux dollars par année, payable d'avance.  
L'"Autorité" est administré par la Prudential Financial Society, en fidéjussio. Bureaux: 102 St-Denis, 743, Est 6252. M. Adj. Menard, 3, Place Jacques-Cartier, en est l'imprimeur.

**THE PRUDENTIAL FINANCIAL SOCIETY**  
Incorporée sous l'empire de la loi 67 Édouard VII, chap. 119 1907, Canada.

**Obligations, débetures municipales et scolaires, immeubles.**

**AGENTS GÉNÉRAUX**  
162 rue Saint-Denis, Montréal

**Normandin & DesRosiers**  
Courtiers en Assurances  
232, rue St-Jacques, Montréal  
Tel. Main 5983

**Devenez capitaliste!**  
Les plus grosses fortunes n'ont pas été acquises par ceux qui ont travaillé le plus fort—mais par ceux qui ont fait les meilleurs placements.  
Si vous pouvez économiser quelques sous sur votre salaire, achetez des contrats dans le "Prêt Immobilier, Limité," et il vous sera facile d'atteindre l'aisance, la fortune.

**Réparations de Meubles DE TOUTS GENRES**  
Meubles rembourrés avec soin, Matelas relâchés, remis à neuf \$1.00 — Plumes désinfectées.

**TURCOT & LEBLANC**  
703 Lafontaine — T. Est 5896

**AUX SPORTSMEN!**  
LE FOOTBALL RUGBY ILLUSTRE par J. Dedet 60 cts.  
LA BOXE ILLUSTREE par F. Cuny 60 cts

En vente chez **DEON FRÈRES**  
47 Ste-Catherine Est

**LE CARNAVAL DE SHERBROOKE**  
Sherbrooke, 7. (Service spécial). — Une grande foule s'est rassemblée cet après-midi pour voir les courses en raquette qui ont eu lieu entre les divers clubs qui étaient représentés à notre carnaval.

**SHERBROOKE BAT LAURENTIDES**  
Québec, 7 fév. (Service spécial). — Le club Sherbrooke a défait nos Laurentides, ce soir, dans une partie qu'elle peu vive. Le score est de 7 à 3.

**Devenez capitaliste!**  
Les plus grosses fortunes n'ont pas été acquises par ceux qui ont travaillé le plus fort—mais par ceux qui ont fait les meilleurs placements.  
Si vous pouvez économiser quelques sous sur votre salaire, achetez des contrats dans le "Prêt Immobilier, Limité," et il vous sera facile d'atteindre l'aisance, la fortune.

**Réparations de Meubles DE TOUTS GENRES**  
Meubles rembourrés avec soin, Matelas relâchés, remis à neuf \$1.00 — Plumes désinfectées.

**TURCOT & LEBLANC**  
703 Lafontaine — T. Est 5896

**AUX SPORTSMEN!**  
LE FOOTBALL RUGBY ILLUSTRE par J. Dedet 60 cts.  
LA BOXE ILLUSTREE par F. Cuny 60 cts

En vente chez **DEON FRÈRES**  
47 Ste-Catherine Est

## Wanderer gagne enfin

### Les Sénateurs ont une déception

4 à 2

(De notre correspondant, T. P. Gorman.)

**AVANT LA PARTIE**  
Ottawa, 7 fév. — La partie Wanderer-Ottawa est la cause, ce soir, de l'excitation qui règne dans la Capitale. La tempête a fait fureur toute la journée, mais la température tourne au froid ce soir avec une perspective intéressante pour la condition de la glace.

**Première période**  
Les Sénateurs ont déjà battu les Wanderers deux fois cet hiver, et l'on répète que les chances des Wanderers sont bien maigres. Alf. Smith a cependant mis ses hommes en garde car il y a quand même du danger, croit-il.

Ottawa, 7 fév. (De l'Arena). — L'alignement des joueurs est le suivant:  
Wanderers: Ottawa  
Nicholson Buts Benedict  
O. Cleghorn Convert Shore  
S. Cleghorn point Wilson  
Hyland Centre Roman  
Roberts droite Gérard  
Kendall gauche Dufort

**Première période**  
Les Sénateurs ouvrent le bal, et Gérard le premier s'élance, tire sur Nicholson, Sprague Cleghorn à son tour monte à l'extrémité opposée mais Wilson l'arrête, passe à Dufort qui se fait déjouer par Odie Cleghorn.

**Deuxième période**  
Le "checking" devient rude de part et d'autre. Roman s'en allait sûrement compter un second point, quand l'arbitre Marsh le rappelle sur un hors-jeu, un grand ébahissement de l'assistance.

**Deuxième période**  
Alf. Smith, évidemment, appréhende le danger, car Darragh et Merrill s'alignent à la reprise de la joute. Les Wanderers conservent leurs hommes. Ross et Russell prennent place sur le banc.

**H. BEAUREGARD**  
Entrepreneur Général en Construction  
Tél. Bell Main 735 70, Rue Saint-Jacques  
MONTREAL

**Culture Physique**  
Professeur J. Roumagosa Le seul vrai professeur à Montréal

Tous les élèves sont satisfaits. Ce qui fait de son Ecole, l'Ecole à la mode; où se donnent rendez-vous tous les gens sérieux, désirant acquiescer ce dont ils attendent de la Culture Physique.

**Ici, pas de Bluff? De la Réalité**  
Seule maison où l'on garantisse le succès. Tous les élèves ayant passés jusqu'à ce jour en sont des attestations.

Augmentation incroyable du volume musculaire. Guérison de la Neurasthénie, Dyspepsie, Constipation, Névroses, Obésité. Diminution garantie en 30 leçons de 4 à 10 pouces. Traitement de toutes les déviations. Cyphose, Scoliose, Lordose, etc.

**VEZ ME VOIR**  
Tél. Est 1327 105, Ste-Catherine Est

L'ACTUALITE SPORTIVE

L'AUTORITE

DIMANCHE 8 FEVRIER 1914

Té. Est 6252

BUREAUX: 162 ST-DENIS.

Un vrai A Dorval Président

LE "DENIER" DU NATIONAL

Souscription et collecte populaire. -- Un comité en formation. -- M. A. L. Caron. -- Des témoignages de partout.

CHEZ LES JEUNES FILLES



Arthur Duchesnil



M. A. L. CARON de l'A. A. d'A. Nationale

Minute chère

Nul ne fut plus riche que toi (Du moins, pendant cette minute!) Oh tu touchas, bien plus qu'un Roi En faisant faire une culbute!

On ne lésine pas au "Jockey Club Dorval". Le livret-programme des événements de la réunion de juin prochain a déjà été envoyé aux turfmen.

Le handicap du Roi George, \$2000 ajoutés, "Sweepstakes" pour chevaux de trois ans et plus, \$2000 ajoutés dont \$300 au second et \$200 au troisième du classement, 1-1-6 mille.

Les "stakes" Juveniles -- "Sweepstakes" pour chevaux de deux ans -- \$1000 ajoutés -- \$200 au second et \$100 au troisième du classement.

Le handicap "Caughanawaga" -- "Sweepstakes" pour chevaux de trois ans et plus -- \$1500 ajoutés, \$200 au second et \$100 au troisième du classement.

Les "stakes" St-Laurent -- "Sweepstakes" pour chevaux hongres et pouliches de deux ans -- \$1000 ajoutés -- \$200 au second et \$100 au troisième du classement.

LE DERBY INTERNATIONAL.

L'épreuve la plus richement dotée de l'Amérique du Nord. -- Bourse de \$20,000 dont \$2000 seront payés au second, \$1500 au troisième et \$500 au quatrième du classement.

Des courses

Québec 7. (De notre correspondant particulier). -- Les perspectives concernant le sport de trot et de l'amble dans ce district sont déjà belles pour les nombreux amateurs locaux.

Les courses qui ont lieu ordinairement pendant l'Exposition provinciale sont le régale des amateurs de ce sport. On s'occupe déjà des préparatifs.

Le choix d'un organisateur est vivement discuté. M. A. A. Dubé a été le fonctionnaire en 1912 et l'année dernière, mais certains groupes d'ici semblent vouloir un changement.

Connissey et McGraw ont fait signer tous les joueurs qui sont en voyage avec eux. C'est autant de gagner pour la prochaine saison.

L'idée lancée par l'Autorité, de créer le denier du National, a eu un retentissement considérable. On nous a écrit à ce sujet, de St-Hyacinthe, de Sherbrooke, de St-Jean, de St-Eustache, de Trois-Rivières, de Québec, de Joliette, du Nominique, de Lewiston, Mass.; enfin d'une foule d'endroits où le National compte des admirateurs sincères et dévoués.

Comme notre Directeur le faisait remarquer à P. A. d'A. Nationale, l'idée de créer le denier du National, cette souscription populaire, ne doit pas exclure l'organisation d'une souscription chez nos millionnaires et nos financiers ainsi que chez nos commerçants en vue.

Ces messieurs de la haute finance, du commerce et de l'industrie, doivent à l'existence de cette oeuvre nationale, autre chose qu'un déboursé de un ou deux dollars, fait le jour du Tag-day.

Le handicap Mont-Royal, à réclamer. \$1000 ajoutés -- "Sweepstakes" pour chevaux de trois ans et plus, \$900 ajoutés -- \$200 au second et \$100 au troisième du classement.

Le handicap "Caughanawaga" -- "Sweepstakes" pour chevaux de trois ans et plus -- \$1500 ajoutés, \$200 au second et \$100 au troisième du classement.

Sur la Côte du Pacifique

Geo Kennedy voudrait avoir Poulin et Rochon

Les étoiles de l'Ouest attirent aussi Lichtenheim et Jimmy Murphy

(De notre correspondant Joe Gorman) Victoria, C. A., fév. 4. -- Les Vancouver sont bien près de devenir les champions de la ligue du Pacifique, par leur victoire sur les Victoria la semaine dernière.

Le retour de Lester Patrick a donné de forts espoirs aux Vies qui voient avec enthousiasme la coïncidence de l'absence de Didier Pitre sur l'équipe rivale.

Lichtenheim voulait un joueur de défense pour remplacer Art. Ross, tandis qu'il fallait à Murphy un joueur d'avant rapide et bon "scorer".

George Kennedy, le magnat des "Canadiens", a créé une sensation sur la Côte en achetant Skinner Poulin, l'avant des Victoria. Il offre \$500.

Il est possible que nous ayons cette année des séries de parties pour le championnat du Monde des Dames au Hockey. Les suffragettes du hockey de Victoria rentraient leurs amis de Westminster, samedi soir, 7 février, pour le championnat de la Côte, section des dames.

Quand on parle de Crosse

La Presse, dans son numéro de jeudi dernier, publie un article rempli de conséquences telles, que nous croyons qu'il n'a pas été mérité.

Voilà pourquoi nous nous permettons de poser les questions suivantes à notre estimé confrère.

L'article reflète-t-il les sentiments de la Presse?

Est-ce une entrevue de M. Kennedy? A-t-on sollicité cette entrevue de M. Kennedy? Cette entrevue a-t-elle été rédigée et portée à la Presse par M. Kennedy?

Quelles sont les conséquences de cette entrevue?

Les droits exclusifs du National à avoir une équipe canadienne-française? C'est une vieille histoire.

faut régénérer les nôtres, tonifier par les exercices au grand air, les petits, qui demain constitueront la force vive de la nation. Il faut que sur les terrains de jeux, fils de riches et fils de pauvres, apprennent au cours des exercices physiques pris en commun, à se mieux connaître, à se mieux apprécier.

C'est pour cela et pour bien autre chose encore, qu'il importe à ceux que la Providence a choisis, de venir au secours quand il en est temps encore, de notre association athlétique Nationale.

Notons apprenons que le bureau de direction du National, sous l'habile direction de son président, M. A. L. Caron, est à l'oeuvre et qu'il ne négligera rien.

Nos confrères E. C. St-Père, du Canada, Albert Laberge, de la Presse,

Poulin eût été, certes, d'un grand aide aux Canadiens, car il joue d'une façon brillante.

Kennedy, rebuté à Victoria, s'en est allé à Westminster, cherchant à emprunter leur joueur de défense, Georges Rochon.

Les clubs de la Côte vont garder tous leurs joueurs et même ils en cherchent d'autres.

Il a été pratiquement décidé d'accepter Portland et Seattle dans la ligue du Pacifique, l'hiver prochain, ce qui veut dire qu'on aura encore besoin d'un bon nombre de joueurs.

L'Australie doit envoyer une équipe de cricket au Canada cette année. M. Benjamin, le gérant de la dernière tournée, est en pourparlers et songe à revenir.

On est en train de former une nouvelle association de Quilles comprenant des équipes de Vancouver, Seattle, Victoria, Tacoma, Spokane et Portland.

On est en train de former une nouvelle association de Quilles comprenant des équipes de Vancouver, Seattle, Victoria, Tacoma, Spokane et Portland.

L'Australie doit envoyer une équipe de cricket au Canada cette année. M. Benjamin, le gérant de la dernière tournée, est en pourparlers et songe à revenir.

D'autre part on parle d'envoyer en Nouvelle-Zélande une équipe de lawn-tennis.

Joe GORMAN, du "Victoria Times".

Les Quilles

C'est la rencontre des champions. Le vainqueur sera tout probablement le champion de la saison.

Les partisans des deux clubs sont dans une attente fiévreuse. Il y aura du bruit dans landerneau.

Il sera intéressant de voir aux prises le champion Labelle avec ses deux plus redoutables concurrents, Walker et Smythe.

La raquette

Québec 7. (Service spécial). -- Les clubs de l'Union de raquetteurs Québec-Lévis semblent disposés à prendre une nouvelle orientation, sous peu.

Cette défection est à redouter. Les dix clubs du district de Québec sont-ils fermement que le poste laissé vacant devrait être assigné à l'un de leurs chefs.

Nous sommes heureux de présenter à nos lecteurs la photographie de notre pitcher canadien-français Arthur Duchesnil.

Tous les amateurs de baseball ont eu l'occasion de le voir à l'oeuvre, ce n'en doute pas. On a pu le voir, figurant sur différentes équipes de la ligue de la Cité.

Arthur Duchesnil lança ses premières balles pour le club St-Georges à l'âge de 17 ans. Il était alors jeune et commençait déjà sa brillante carrière qui, nous l'espérons tous, ne sera pas ternie et sera encore plus brillante que jamais dans l'avenir.

A l'âge de 18 ans, on fit signer Duchesnil pour le club Balmoral de la ligue de la Cité. Ses capacités et ses exploits commencent déjà à attirer l'attention des clubs de la ligue de la Cité.

Après avoir joué sur l'équipe des Balmoral, il entra sur l'alignement du Cercle Paroissial. Après avoir remporté de nouveaux succès durant le temps qu'il fit partie du Cercle Paroissial, il entra dans les rangs du club Athlétique.

Il joua durant deux années pour ce club. Il avait alors vingt ans, lorsqu'il fut transféré au club Voltigeur de la ligue de la Cité.

C'est à cette époque que Duchesnil commença à briller parmi les nombreux joueurs qui font partie de cette ligue. Il joua durant trois années pour les Voltigeurs; et après avoir remporté des succès remarquables durant les deux premières années, il fut engagé par le club Pittsfield de la ligue "Eastern Association".

Il passa une partie de la saison dernière à Pittsfield. Durant son séjour par là, il fit parler de lui dans tous les journaux des villes environnantes, et partout on disait et on écrivait: "Duchesnil est un second Johnson".

Sur 16 parties auxquelles il prit part il en gagna 11 et en perdit 5, dont 3 qui étaient déjà perdues et durant

lesquelles il entra dans la boîte vers les 5ème ou 6ème inning. Son pourcentage au bâton a été de 24. Par ses capacités, Duchesnil a obtenu la dixième place parmi les pitchers de la ligue "Eastern Association".

Duchesnil mesure environ 5 pieds et 11 pouces de hauteur; il pèse 180 lbs. C'est un gaillard qui porte la tête haute; il a les cheveux noirs et un regard très vif.

Lorsqu'il joue une partie, il est toujours très attentif, ayant l'oeil ouvert sur tous les mouvements de ses adversaires, et est très vigilant. Il a à cœur de gagner sa partie lorsqu'il est sur le terrain, ses mouvements sont très rapides, car en moins de temps qu'il n'en faut pour l'écrire, il se retourne et lance la balle d'une vitesse vertigineuse.

Tous ceux qui l'ont vu à l'oeuvre ont pu remarquer qu'il était doué d'une force extraordinaire dans son bras droit, car lorsqu'il lance la balle qui se dirige vers le "home plate", elle nous paraît toute petite.

Après avoir remporté de tels succès, durant ces quelques années passées, Duchesnil a attiré l'attention de Stalings, gérant des Boston "National". Comme résultat, notre Canadien-français vient de signer un contrat d'une année avec les Boston, au salaire de (député) \$1500, par année.

Nous sommes certains que Duchesnil continuera sa carrière qui, a été si brillante jusqu'à aujourd'hui, et qu'il saura faire honneur à la race canadienne-française illustrée par La Joie, les Dubuc, les Parent, etc.

L'Autorité désigne, dès maintenant Duchesnil comme l'espoir du tout Montréal amateur du baseball. Nous souhaitons que l'étoile des recrues de la ligue Américaine la saison prochaine soit Arthur Duchesnil.

Arthur LANGLOIS.

Ils se décident enfin

M. Emmett Quinn, un des piliers du trot Quinn, à force de se faire ridiculiser, a sacrifié à son fanatisme la nomination de M. Léo Dandurand comme officier de second plan dans la direction de la joute de mercredi dernier.

Le Daily Mail de jeudi matin disait au sujet de M. Dandurand ce qui suit: "His work, last night, was high class order", ce qui prouve que quand on met nos Canadiens sur la glace, comme arbitres, ils savent se conduire en hommes expérimentés.

Il n'y a rien de plus intéressant que de voir aux prises le champion Labelle avec ses deux plus redoutables concurrents, Walker et Smythe.

Il sera intéressant de voir aux prises le champion Labelle avec ses deux plus redoutables concurrents, Walker et Smythe.

La lutte à Montréal

Le Club Athlétique Canadien annonce la reprise de ses séances de lutte au Parc Sohmer.

Dans certains milieux, les articles de A. Nelson ont été interprétés comme ayant été écrits dans l'intique but de "knocker" les promoteurs de la lutte à Montréal, et notamment George Kennedy. Il n'en est rien.

Nous verrons aux prises lundi soir, Aberg et Lumin; Simard et Fristensky.

Base-Ball

Chicago 3. (De notre correspondant particulier)

J'apprends de source certaine, que les joueurs dont les noms suivent, ont signé pour des clubs de la ligue Fédérale, à savoir:

- "Catchers" -- Owens, Washington; Carisch, Cleveland; Easterly, White Sox; Onslow, Detroit; Sweeney, Highlanders; Howley, Philadelphie, Nationale; Murphy, mineur; McDonough, l'ed au dernier; Stree et Chapman, Atlanta; Jacklitch, Rochester; Wilson, Giants; Simon, Pirates.

"Pitchers" -- Lake, Detroit; Frank Smith, Montreal; Fromme, Giants; Sanford, Federals; Henning, Federals; Roberts Texas; Mullin, Detroit; Flare, Minneapolis; Harris, Denver; Harger, Newark; Blanding, Cleveland; Kahler, Cleveland; Falkenberg, Cleveland; Daxern, ligue "Northern"; Lange, semi-professionnel; Tyler, Boston; Zamloch, Providence; Zazel, Cubs; Hagerman; Leifield, ancien "Pirate-Cub" Ford, Highlanders; Cole Brown, Philadelphie Nationale; Paekard, Cincinnati Reds; Dessau and Hogue, Boston; Piddington, Cardinals.

Deuxième but -- Knabe Philadelphie Nationale; Zeider, "Highlanders"; Schlafly, ligue Internationale; McKechnie Walsh, Philadelphie Nationale; McCarthy, "Pirates".

Troisième but -- Byrne, Pirates; Westerzill, Bradley, Perrin, Columbus; Short-stops -- Tinker, Brooklyn; Farrell, Federals; Darringer, Federals; Chapman, Cleveland; Blackburn, Milwaukee.

Joueurs de champ -- Hoffman, Cree, Highlanders; Murray, Buffalo; Drake, Miller, Cubs; E. Miller Philadelphie Nationale; Gessler, Walter, Chatham; Maggett; Kruger; Kaiser, Zinn, Zwillitz; Choinard, "White Sox"; Scheer; Meyer Brooklyn.

THOMAS.

Le Président Fogarty "des Jersey City" de la ligue Internationale vient de signer 7 joueurs de l'ouest. En voici les noms: -- "pitchers" Thompson, Frill et Schultz; 2ème, 3ème et shortstop Barry, Rues et Mullen; joueur de champ Cooper.

